

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Assemblée Générale de Présanse 2023

Un retour au format présentiel et précédé d'une journée d'étude

5 Rapport de branche et rapport Chiffres clés 2023

Données à renseigner pour le 28 avril 2023

6 Journée d'étude du 9 mars 2023

Retour sur les informations de la DGT

8 Journée d'étude du 9 mars 2023

Supports disponibles

ACTUALITÉS RH

9 Commission RH

Composition de la commission RH

MÉDICO-TECHNIQUE

10 Risque amiante

Mise à jour du guide destiné aux médecins du travail et préventeurs des SPSTI

11 Groupe ASMT Toxicologie

Cancérogénicité des agents chimiques : traduction des monographies 1 à 132 du CIRC

12 Vie des groupes AMST

De nouveaux membres intègrent les groupes FMP et Toxicologie

12 Webinaire : site des fiches médico-professionnelles

Diaporama et replay disponibles

JURIDIQUE

14 Inaptitude

De nouvelles décisions de la Cour de cassation sur le régime de l'inaptitude

16 Brèves

16 Contestation de l'avis du médecin du travail

Il y a un an entré en vigueur la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail. Ainsi, le 31 mars 2022, les conseils d'administration des SPSTI ont été installés après la désignation de leurs membres par les organisations représentatives d'employeurs et de salariés au niveau interprofessionnel.

La mise en œuvre de la réforme s'est ainsi engagée par la mise en place de la nouvelle gouvernance. Dans un premiers temps, les sujets d'ajustements statutaires, aux différents échelons, ont donc largement mobilisé dans l'attente de la finalisation du corpus des textes d'application.

Si quelques décrets et arrêtés sont toujours en attente, dont certains déterminants, comme le référentiel de certification des SPSTI, les Services se concentrent depuis des mois sur les déclinaisons opérationnelles de la loi pour renforcer la prévention dans les entreprises.

L'Assemblée Générale de Présanse à Saint Malo, les 20 et 21 avril prochain, sera l'occasion pour les dirigeants de SPSTI de faire un point d'étape et de fonder un programme d'orientations et d'actions partagé. En effet, le temps d'évaluation arrivera vite ; la fin du Plan santé travail 4, fin 2025, fixe une échéance naturelle.

Aussi les SPSTI ont-ils entrepris de partager des stratégies et des moyens collectifs pour gagner en temps, en cohérence et en efficacité. C'est le sens du projet en cours d'élaboration qui a mobilisé le réseau Présanse à ses différents échelons : local, régional et national.

La stabilisation d'une offre socle cohérente et lisible pour les employeurs et les salariés, l'obtention de la certification à échéance de 2 ans, le partage de pratiques, l'interopérabilité nécessaire des systèmes d'information, la détermination d'indicateurs partagés et utiles, le développement des ressources humaines pour répondre aux besoins, l'application de modalités de cotisations comparables assurant la pérennité du Service et l'acceptation des adhérents, ou encore une communication mutualisée vers les entreprises, sont autant de sujets qui réunissent les SPSTI.

En présence de représentants d'organisations patronales interprofessionnelles, l'Assemblée Générale de Présanse à Saint-Malo sera ainsi l'occasion d'échanges nourris, pour avancer et réussir ensemble.

Maurice Plaisant



Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : info@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction : Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Sandra VASSY

Assistantes : Mariette LYONNET, Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Zaheen DOSEMAHOMED